

Évaluation – Usages numériques et identité

Réfléchir à l'identité numérique et à la vie privée en ligne

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · EMC 5°

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Notions et repères

(4 pts)

- | | |
|---|---|
| a) Définis l'identité numérique et cite les trois types de traces qui la composent. | c) Qu'est-ce que la CNIL ? Année de création et deux de ses pouvoirs. |
| b) Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ? Cite deux exemples de données sensibles. | d) Que signifie la « majorité numérique » fixée à 15 ans ? |

Exercice 2 – Étude de cas : le compte @lea_5eB

(4 pts)

Léa, 12 ans, découvre un compte public « @lea_5eB » qu'elle n'a pas créé : il porte son nom, sa photo de profil, et publie des messages ridicules « signés » par elle. Le lendemain, une amie publie sans lui demander une photo de Léa en maillot prise à la piscine du collège. En dix jours, douze camarades laissent quarante commentaires moqueurs sous ces publications. Léa ne dort plus et refuse d'aller au collège. Un élève de la classe dit : « Moi je n'ai mis qu'un seul commentaire, et c'était pour rigoler. »

- Qualifie juridiquement la création du compte, puis la publication de la photo. Cite les textes.
- Les quarante commentaires constituent-ils un harcèlement ? Justifie avec les deux critères de la définition, et nomme le délit spécifique qui s'applique entre élèves d'un même collège.
- Réponds à l'élève qui « n'a mis qu'un seul commentaire » : que dit la loi depuis 2018, et que risque-t-il concrètement à 13 ans ?
- Indique, dans l'ordre, quatre actions que Léa et ses parents doivent mener, en précisant à quoi sert chacune.

Exercice 3 – Analyse de document : le délit de harcèlement scolaire

(4 pts)

« Constitue un harcèlement scolaire le harcèlement moral [...] lorsqu'il est commis à l'encontre d'un élève par toute personne étudiant ou exerçant une activité professionnelle au sein du même établissement d'enseignement. [...] Les faits sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende lorsqu'ils ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail ; de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende lorsqu'ils ont causé une incapacité totale de travail supérieure à huit jours ; de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende lorsqu'ils ont conduit la victime à se suicider ou à tenter de se suicider. » (Code pénal, art. 222-33-2-3, créé par la loi du 2 mars 2022, extraits)

- Qui peut être auteur d'un harcèlement scolaire d'après le texte ? Relève l'expression exacte. Un adulte du collège est-il concerné ?
- Le texte renvoie au « harcèlement moral ». Rappelle les deux éléments qui le définissent, et explique pourquoi des messages envoyés le soir depuis chez soi entrent dans ce délit.
- Recopie sous forme de tableau les trois niveaux de peine et le critère qui les distingue. Que mesure ce critère ?
- Un harceleur de 14 ans affirme : « Ces peines ne me concernent pas, je suis mineur. » Explique-lui ce qu'il risque réellement, en distinguant responsabilité pénale et responsabilité civile.

Exercice 4 – Lecture d'un tableau : les amendes du RGPD*(4 pts)*

Quelques sanctions prononcées en Europe pour non-respect de la protection des données (montants arrondis).

Entreprise	Autorité	Année	Amende	Motif principal
Google	CNIL (France)	2019	50 millions €	Information insuffisante, consentement non valable pour la publicité ciblée
Amazon	CNPD (Luxembourg)	2021	746 millions €	Publicité ciblée sans consentement valable
Clearview AI	CNIL (France)	2022	20 millions €	Collecte de photos de visages sur internet sans base légale
Meta (Facebook)	DPC (Irlande)	2023	1 200 millions €	Transfert de données d'Européens vers les États-Unis
TikTok	DPC (Irlande)	2023	345 millions €	Comptes d'enfants publics par défaut, vérification de l'âge insuffisante

- Classe les cinq amendes de la plus élevée à la plus faible. Combien de fois l'amende de Meta est-elle supérieure à celle de Google (arrondis à l'unité) ?
- Pourquoi l'autorité qui sanctionne n'est-elle pas toujours la CNIL, alors que ces entreprises ont des millions d'utilisateurs français ?
- Le chiffre d'affaires mondial de Meta était d'environ 110 milliards d'euros en 2022. L'amende de 1 200 millions € représente quel pourcentage de ce chiffre (arrondi au dixième) ? Compare avec le maximum prévu par le RGPD.
- Lis le motif de la sanction contre TikTok. Quelle règle protégeant les mineurs a été violée, et quel réflexe un collégien peut-il adopter lui-même sur ses comptes ?

Exercice 5 – Corriger les erreurs*(4 pts)*

- « Sur internet, avec un pseudonyme, on peut tout dire sans risque. » Corrige.
- « Une photo que quelqu'un m'a envoyée m'appartient : je peux la publier. » Corrige.
- « Le RGPD est une loi française qui ne s'applique pas aux entreprises américaines. » Corrige.
- « Le harcèlement, c'est seulement quand il y a des coups. » Corrige.

Bon courage !